

Videomessage du pape François à l'occasion de la 109ème Conférence internationale du Travail (Genève, 17 juin 2021)

Videomessage du pape François à l'occasion de la 109ème Conférence internationale du T

Présentation par Pierre Martinot-Lagarde, sj :

Dans le long et important message adressé à la 109ème Conférence internationale du travail, le Pape François invite à prendre la mesure des bouleversements du monde du travail liés à l'épidémie du Covid 19. Les jeunes, les migrants, les travailleurs précaires ont été fortement touchés et malmenés par la crise. Les services publics et les soignants ont dû faire face. Le travail, lieu de souffrance, mais aussi de liberté, doit être guidé par des valeurs essentielles : le respect de la dignité de l'homme au travail, la solidarité et le soin, « cuidar » en espagnol. Il fait ainsi écho au projet international auquel le Ceras a contribué et à son rapport final. Le Pape invite ainsi les représentants des gouvernements, des organisations de travailleurs et d'employeurs à dialoguer et oeuvrer ensemble pour chercher des solutions à la crise inspirées par la recherche du bien commun.

En s'adressant comme il fait à la CIT, le Pape s'inscrit dans la lignée de ses prédécesseurs. Paul VI et Jean-Paul II étaient venus chacun en leur temps à Genève, le discours du premier avait fait date peu de temps après la publication de [Populorum Progressio](#), rappelant que l'humanisation du monde du travail demeurait un chemin essentiel pour mettre en oeuvre les valeurs de la doctrine sociale. François, lui-même, a envoyé déjà deux messages la Conférence, le premier en 2014, et le second pour le 100ème anniversaire de l'organisation en 2019. Ce dernier message est sans aucun doute le plus substantiel.

La Conférence internationale du travail se réunit chaque année, et cette fois-ci, pour la première fois de façon virtuelle. Les fois précédentes, celle-ci a réuni quelques 5000 délégués venant de tous les pays membres. Chaque nation est représentée par deux délégués du Gouvernement, l'un des employeurs, l'autre des travailleurs. Ils peuvent être accompagnés de nombreux conseillers techniques en fonction des sujets abordés. Enfin, de nombreuses ONGs internationales, et parmi celles-ci des organisations catholiques, participent comme observateurs. Il revient en particulier à la Conférence d'élaborer et de proposer à la ratification les conventions internationales du travail. La dernière convention, du Centenaire, portait sur la violence dans le monde du travail.

Texte du videomessage :

Je remercie le directeur général, M. Guy Ryder, qui m'a invité si aimablement à présenter ce message au sommet sur le monde du travail. Cette conférence a été convoquée à un moment crucial de l'histoire sociale et économique, qui présente de graves et vastes défis pour le monde entier. Ces derniers mois, l'Organisation internationale du travail, à travers ses compte-rendus périodiques, a accompli un travail digne d'éloges, en consacrant une attention particulière à nos frères et sœurs les plus vulnérables.

Au cours de cette crise persistante, nous devrions continuer à avoir un «soin particulier» du bien commun. Beaucoup des bouleversements possibles et prévus ne se sont pas encore manifestés, des décisions attentives seront donc demandées. La diminution des heures de travail au cours des dernières années s'est traduite aussi bien en perte d'emplois qu'en une réduction de la journée de travail de ceux qui l'ont conservée. Beaucoup de services publics, ainsi que des entreprises, ont dû faire face à de terribles difficultés, certains en courant le risque de connaître une faillite totale ou partielle. Dans le monde entier, nous avons observé une perte d'emploi sans précédent en 2020.

Dans la hâte de revenir à une plus grande activité économique, au terme de la menace du Covid-19, évitons les fixations insistantes sur le profit, l'isolement et le nationalisme, le consumérisme aveugle et la négation des évidences claires qui signalent la discrimination de nos frères et sœurs «que l'on peut exclure» de notre société. Au contraire, recherchons des solutions qui nous aident à construire un nouvel avenir du travail fondé sur des conditions de travail décentes et dignes, issu d'une négociation collective, et qui promeuve le bien commun, une base qui fera du travail une composante essentielle de notre soin de la société et de la création. Dans ce sens, le travail est vraiment et essentiellement humain. C'est de cela qu'il s'agit, qu'il soit humain.

En rappelant le rôle fondamental que jouent cette Organisation et cette Conférence comme domaines privilégiés pour un dialogue constructif, nous sommes appelés à donner la priorité à notre réponse à l'égard des travailleurs qui se trouvent en marge du monde du travail et qui sont encore frappés par la

pandémie du Covid-19 ; les travailleurs peu qualifiés, les travailleurs journaliers, ceux du secteur informel, les travailleurs migrants et réfugiés, ceux qui exercent ce que l'on a l'habitude d'appeler «le travail à trois dimensions»: dangereux, sale et dégradant, et la liste pourrait continuer.

De nombreux migrants et travailleurs vulnérables, avec leurs familles, restent généralement exclus de l'accès à des programmes nationaux de promotion de la santé, de prévention des maladies, de soin et d'assistance, ainsi que des plans de protection financière et des services psycho-sociaux. C'est l'un des nombreux cas de cette philosophie de l'exclusion que nous nous sommes habitués à imposer dans nos sociétés. Cette exclusion complique l'identification précoce, l'exécution de tests, le diagnostic, le traçage des contacts et la recherche d'assistance médicale pour le Covid-19 pour les réfugiés et les migrants, et elle augmente donc le risque que naissent des foyers au sein de ces populations. Ces foyers peuvent ne pas être contrôlés ou même se cacher de manière active, ce qui constitue une menace supplémentaire pour la santé publique [\[1\]](#).

Le manque de mesures de protection sociale face à l'impact du Covid-19 a provoqué une augmentation de la pauvreté, le chômage, le sous-emploi, l'augmentation du travail informel, le retard de l'insertion des jeunes sur le marché du travail, ce qui est très grave, l'augmentation du travail des enfants, ce qui est encore plus grave, la vulnérabilité en ce qui concerne le trafic des personnes, l'insécurité alimentaire et une plus grande exposition à l'infection parmi des populations telles que les malades et les personnes âgées. C'est pourquoi je remercie pour cette opportunité d'exposer certaines préoccupations et observations clés.

En premier lieu, la mission fondamentale de l'Eglise est de faire appel à tous pour travailler ensemble, avec les gouvernements, les organisations multilatérales et la société civile, en vue de servir et de prendre soin du bien commun et de garantir la participation de tous dans cet engagement. Personne ne devrait être laissé de côté dans un dialogue pour le bien commun, dont l'objectif est surtout de construire, de consolider la paix et la confiance entre tous. Les plus vulnérables — les jeunes, les migrants, les communautés autochtones, les pauvres — ne peuvent pas être laissés de côté dans un dialogue qui devrait réunir également les gouvernements, les entrepreneurs et les travailleurs. Il est également essentiel que toutes les confessions et les communautés religieuses s'engagent ensemble. L'Eglise a une longue expérience dans la participation à ces dialogues à travers ses communautés locales, ses mouvements populaires et ses organisations, et elle s'offre au monde comme une constructrice de ponts pour aider à créer les conditions de ce dialogue ou bien, là où cela est opportun, pour aider à le faciliter. Ces dialogues pour le bien commun sont essentiels pour construire un avenir solidaire et durable de notre maison commune et ils devraient se tenir au niveau aussi bien communautaire que national et international. Et l'une des caractéristiques du vrai dialogue est que ceux qui dialoguent soient sur le même niveau de droits et de devoirs. Il ne faut pas que quelqu'un qui a moins de droits ou plus de droits

dialogue avec quelqu'un qui n'en a pas. Le même niveau de droits et de devoirs garantit ainsi un dialogue sérieux.

En deuxième lieu, il est également essentiel pour la mission de l'Eglise de garantir que tous obtiennent la protection dont ils ont besoin, selon leurs vulnérabilités: maladie, âge, handicap, déplacement, marginalisation ou dépendance. Les systèmes de protection sociale, qui à leur tour affrontent des risques importants, doivent être soutenus et amplifiés pour assurer l'accès aux services sanitaires, à l'alimentation et aux biens humains de base. A une époque d'urgence, comme celle de la pandémie de Covid-19, des mesures spéciales d'assistance sont nécessaires. Une attention particulière à la prestation intégrale et efficace d'assistance à travers les services publics est à son tour importante. Les systèmes de protection sociale ont été appelés à affronter un grand nombre des défis de la crise, et dans le même temps leurs points faibles sont devenus plus évidents. Enfin, il faut garantir la protection des travailleurs et des plus vulnérables grâce au respect de leurs droits fondamentaux, y compris le droit à la syndicalisation. S'unir dans un syndicat est en effet un droit. La crise du Covid a déjà marqué les plus vulnérables et ces derniers ne devraient pas être frappés de manière négative par les mesures pour accélérer une reprise qui serait uniquement centrée sur les indicateurs économiques. Là aussi une réforme du mode économique est donc nécessaire ; une réforme totale de l'économie. La manière de faire avancer l'économie doit être différente, elle doit changer à son tour.

En ce moment de réflexion, où nous cherchons à modeler notre action future et à donner forme à un agenda international post-Covid-19, nous devrions prêter une attention particulière au danger réel d'oublier ceux qui sont restés en arrière. Ils courent le risque d'être attaqués par un virus encore pire que le Covid-19: celui de l'indifférence égoïste. En effet, une société ne peut pas progresser en excluant, elle ne peut pas progresser. Ce virus se propage en pensant que la vie est meilleure si elle est meilleure pour moi, et que tout ira bien si tout ira bien pour moi, et ainsi on commence et on finit par sélectionner une personne à la place d'une autre, en rejetant les pauvres, en sacrifiant ceux qui sont restés en arrière sur le soi-disant «autel du progrès». C'est une véritable dynamique élitiste au prix de l'exclusion de nombreuses personnes et de nombreux peuples.

En regardant l'avenir, il est fondamental que l'Eglise, et donc l'action du Saint-Siège avec l'Organisation internationale du travail, soutienne des mesures qui corrigent les situations injustes ou incorrectes qui conditionnent les rapports de travail, en les rendant complètement soumis à l'idée d'«exclusion», ou en violant les droits fondamentaux des travailleurs. Une menace est constituée par les théories qui considèrent le bénéfice et la consommation comme des éléments indépendants ou comme des variables autonomes de la vie économique, en excluant les travailleurs et en déterminant pour eux un standard de vie déséquilibré: «Aujourd'hui, tout entre dans le jeu de la compétitivité et de la loi du plus fort, où le puissant mange le plus faible. Comme conséquence de cette situation, de grandes masses de population se voient exclues et marginalisées:

sans travail, sans perspectives, sans voies de sortie» ([Evangelii gaudium](#), [EG 53](#)).

La pandémie actuelle nous a rappelé qu'il n'y a pas de différences ni de frontières entre ceux qui souffrent. Nous sommes tous fragiles et, dans le même temps, tous de grande valeur. Espérons que ce qui se passe autour de nous nous ébranle profondément. Le moment est venu d'éliminer les inégalités, de soigner l'injustice qui mine la santé de toute la famille humaine. Face à l'agenda de l'Organisation internationale du travail, nous devons continuer comme nous l'avons déjà fait en 1931, quand le Pape Pie XI, après la crise de Wall Street et au beau milieu de la «Grande dépression», dénonça l'asymétrie entre les travailleurs et les entrepreneurs comme une injustice flagrante qui donnait carte blanche et disponibilité au capital. Il disait ce qui suit: «Certes le capital a longtemps réussi à s'arroger des avantages excessifs. Il réclamait pour lui la totalité du produit et du bénéfice, laissant à peine à la classe des travailleurs de quoi refaire ses forces et se perpétuer» ([Quadragesimo anno](#), [QA 55](#)). Même dans ces circonstances, l'Eglise promut la position selon laquelle la rémunération pour le travail accompli doit non seulement être destinée à satisfaire les besoins immédiats et actuels des travailleurs, mais également à créer la capacité des travailleurs de sauvegarder l'épargne future de leurs familles et les investissements capables de garantir une marge de sécurité pour l'avenir.

Ainsi, depuis la première session de la Conférence internationale, le Saint-Siège soutient une réglementation uniforme applicable au travail dans tous ses divers aspects, comme garantie pour les travailleurs [\[2\]](#). Sa conviction est que le travail, et par conséquent les travailleurs, peuvent compter sur des garanties, un soutien et un renforcement si on les protège du «jeu» de la dérégulation. En outre, les normes juridiques doivent être orientées vers la croissance de l'emploi, le travail digne et les droits et devoirs de la personne humaine. Ce sont tous des instruments nécessaires à son bien-être, au développement humain intégral et au bien commun.

L'Eglise catholique et l'Organisation internationale du travail, répondant à leurs différentes nature et fonctions, peuvent continuer à mettre en œuvre leurs stratégies respectives, mais elles peuvent également profiter des options qui se présentent pour collaborer dans une vaste gamme d'actions importantes.

Pour promouvoir cette action commune, il est nécessaire de comprendre correctement le travail. Le premier élément de cette compréhension nous invite à concentrer l'attention nécessaire sur toutes les formes de travail, y compris les formes atypiques d'emploi. Le travail va au-delà de ce qui est traditionnellement connu comme «emploi formel» et l'Agenda du travail décent doit inclure toutes les formes de travail. Le manque de protection sociale des travailleurs de l'économie informelle et de leurs familles les rend particulièrement vulnérables aux conflits, car ils ne peuvent pas compter sur la protection qu'offrent la sécurité sociale ou les régimes d'assistance sociales destinés à la pauvreté. Les femmes travaillant dans l'économie informelle, y compris les vendeuses ambulantes et les collaboratrices domestiques, subissent l'impact du Covid-19 sous divers aspects:

de l'isolement à l'exposition extrême aux risques pour la santé. N'ayant pas accès aux crèches, les enfants de ces travailleuses sont exposés à un plus grand risque pour la santé, parce que leurs mères doivent les emmener sur leur lieu de travail ou les laisser à la maison sans surveillance [3]. Il est donc particulièrement nécessaire de garantir que l'assistance sociale arrive à l'économie informelle et prête une attention spéciale aux besoins particuliers des femmes et des enfants.

La pandémie nous rappelle que de nombreuses femmes dans le monde entier continuent de verser des larmes pour la liberté, la justice et l'égalité entre toutes les personnes humaines: «Bien que de notables améliorations aient eu lieu dans la reconnaissance des droits des femmes à intervenir dans l'espace public, il y a encore beaucoup de chemin à parcourir dans certains pays. On n'a pas fini d'éradiquer des coutumes inacceptables. Je souligne la violence honteuse qui parfois s'exerce sur les femmes, les abus dans le cercle familial et diverses formes d'esclavage [...] Je pense à [...] l'inégalité d'accès à des postes de travail dignes et aux lieux où se prennent les décisions» (*Amoris laetitia*, AL 54).

Le deuxième élément pour une correcte compréhension du travail: si le travail est un rapport, alors il doit inclure la dimension du soin, parce qu'aucun rapport ne peut survivre sans soin. Nous ne nous référons pas ici uniquement au travail d'assistance: la pandémie nous rappelle son importance fondamentale, que nous avons peut-être négligée. Le soin va au-delà, il doit être une dimension de chaque travail. Un travail qui ne prend pas soin, qui détruit la création, qui met en danger la survie des générations futures, n'est pas respectueux de la dignité des travailleurs et ne peut être considéré comme décent. Au contraire, un travail qui prend soin et qui contribue à la restauration de la pleine dignité humaine, contribuera à assurer un avenir durable aux générations futures [4]. Et les travailleurs entrent en premier lieu dans cette dimension du soin. Ou encore, une question que nous pouvons nous poser quotidiennement: comment une entreprise, disons, prend-elle soin de ses travailleurs?

Outre une correcte compréhension du travail, sortir dans de meilleures conditions de la crise exigera le développement d'une culture de la solidarité, pour lutter contre la culture du rebut qui est à l'origine de l'inégalité et qui afflige le monde. Pour atteindre cet objectif, il faudra valoriser la contribution de toutes les cultures, comme celle autochtone, celle populaire, qui sont souvent considérées comme marginales, mais qui maintiennent vive la pratique de la solidarité, qui «exprime beaucoup plus que certains actes sporadiques de générosité». Chaque peuple possède sa propre culture, et je crois que le moment est venu de nous libérer définitivement de l'héritage du siècle des Lumières, qui associait le terme culture à un certain type de formation intellectuelle et d'appartenance sociale. Chaque peuple possède sa propre culture et nous devons l'accepter telle qu'elle est. «C'est penser et agir en termes de communauté, de priorité de la vie de tous sur l'appropriation des biens de la part de certains. C'est également lutter contre les causes structurelles de la pauvreté, de l'inégalité, du manque de travail, de terre et de logement, de la négation des droits sociaux et du travail. C'est faire face aux

effets destructeurs de l'Empire de l'argent. [...] La solidarité, entendue dans son sens le plus profond, est une façon de faire l'histoire et c'est ce que font les mouvements populaires» ([Fratelli tutti](#), [FT 116](#)).

C'est à travers ces paroles que je m'adresse à vous, participants à la 109^e Conférence internationale du travail, car en tant qu'acteurs institutionnalisés du monde du travail, vous avez une grande opportunité d'influencer les processus de changement déjà en cours. Votre responsabilité est grande, mais le bien que vous pouvez obtenir est encore plus grand. Je vous invite donc à répondre au défi qui se présente à nous. Les acteurs établis peuvent compter sur l'héritage de leur histoire, qui continue d'être un ressource d'une importance fondamentale, mais dans cette phase historique, ils sont appelés à demeurer ouverts au dynamisme de la société et à promouvoir l'entrée en scène et l'inclusion d'acteurs moins traditionnels et plus marginaux, qui sont porteurs d'élans alternatifs et innovateurs.

Je demande aux dirigeants politiques et à ceux qui travaillent auprès des gouvernements de s'inspirer toujours de la forme d'amour qu'est la charité politique: «L'engagement tendant à organiser et à structurer la société de façon à ce que le prochain n'ait pas à se trouver dans la misère est un acte de charité tout aussi indispensable. C'est de la charité que d'accompagner une personne qui souffre, et c'est également charité tout ce qu'on réalise, même sans être directement en contact avec cette personne, pour changer les conditions sociales qui sont à la base de sa souffrance. Si quelqu'un aide une personne âgée à traverser une rivière, et c'est de la charité exquise, le dirigeant politique lui construit un pont, et c'est aussi de la charité. Si quelqu'un aide les autres en leur donnant de la nourriture, l'homme politique crée pour lui un poste de travail et il exerce un genre très élevé de charité qui ennoblit son action politique» ([Fratelli tutti](#), [FT 186](#)).

Je rappelle aux entrepreneurs leur véritable vocation: produire de la richesse au service de tous. L'activité entrepreneuriale est essentiellement «une vocation noble orientée à produire de la richesse et à améliorer le monde pour tous. Dieu nous promet; il attend de nous que nous exploitions les capacités qu'il nous a données et il a rempli l'univers de ressources. Dans ses desseins, chaque homme est appelé à se développer, et cela comprend le développement des capacités économiques et technologiques d'accroître les biens et d'augmenter la richesse. Mais dans tous les cas, ces capacités des entrepreneurs, qui sont un don de Dieu, devraient être clairement ordonnées au développement des autres personnes et à la suppression de la misère, notamment par la création de sources de travail diversifiées. A côté du droit à la propriété privée, il y a toujours le principe, plus important et prioritaire, de la subordination de toute propriété privée à la destination universelle des biens de la terre et, par conséquent, le droit de tous à leur utilisation» ([Fratelli tutti](#), [FT 123](#)). Parfois, en parlant de propriété privée, nous oublions qu'il s'agit d'un droit secondaire, qu'il dépend de ce droit primaire, qui est la destination universelle des biens.

J'invite les syndicalistes et les dirigeants des associations de travailleurs à ne pas se laisser enfermer dans une «camisole de force», à se concentrer sur les situations concrètes des quartiers et des communautés dans lesquelles ils opèrent, en affrontant dans le même temps des questions liées aux politiques économiques plus amples et aux «macro-relations» [5]. Dans cette phase historique également, le mouvement syndical doit faire face à deux défis très importants. Le premier est la prophétie, liée à la nature même des syndicats, à leur vocation plus authentique. Les syndicats sont une expression du profil prophétique de la société. Les syndicats naissent et renaissent chaque fois que, comme les prophètes bibliques, ils prêtent leur voix à ceux qui n'en n'ont pas, dénoncent ceux qui «vendraient [...] le pauvre pour une paire de sandales», comme le dit le prophète (cf. Am 2, 6), en mettant à nu les puissants qui foulent aux pieds les droits des travailleurs plus vulnérables, défendent la cause des étrangers, des derniers et des exclus. Bien sûr, quand un syndicat est corrompu, il ne peut plus le faire et se transforme en un statut de pseudo-employeur, lui-même éloigné du peuple.

Le deuxième défi: l'innovation. Les prophètes sont des sentinelles qui veillent depuis leur poste d'observation. Les syndicats doivent eux aussi surveiller les murs de la cité du travail, comme un garde qui surveille et protège ceux qui sont à l'intérieur de la cité du travail, mais qui surveille et protège également ceux qui sont hors des murs. Les syndicats n'accomplissent pas leur fonction fondamentale d'innovation sociale s'ils ne protègent que les retraités. Cela aussi doit être fait, mais ce n'est que la moitié de votre travail. Votre vocation est également de protéger ceux qui n'ont pas encore de droits, ceux qui sont exclus du travail et qui sont exclus également des droits et de la démocratie [6].

Chers participants aux processus tripartites de l'Organisation internationale du travail et de cette Conférence internationale du travail, l'Eglise vous soutient, marche à vos côtés. L'Eglise met à disposition ses ressources, en commençant par ses ressources spirituelles et par sa doctrine sociale. La pandémie nous a enseigné que nous sommes tous sur la même barque, et que ce n'est qu'ensemble que nous pourrions sortir de la crise. Merci.



image not found or type unknown

[1] Cf. «Preparedness, prevention, and control of coronavirus disease (Covid-19) for refugees and migrants in non-camp settings», Interim Guidance, World Health Organization, 17 April 2020, [https://www.who.int/publications-detail/preparedness-prevention-and-control-of-coronavirus-disease-\(covid-19\)-for-refugees-and-migrants-in-non-camp-settings](https://www.who.int/publications-detail/preparedness-prevention-and-control-of-coronavirus-disease-(covid-19)-for-refugees-and-migrants-in-non-camp-settings)

[2] Cf. Lettre *Noi rendiamo grazie* du Pape Léon XIII à Sa Majesté Guillaume II, 14 mars 1890, https://www.vatican.va/content/leo-xiii/it/letters/documents/hf_1-xiii_let_18900314_noi-rendiamo-grazie.html

[3] Cf.

[https://www.wiego.org/sites/default/files/resources/file/Impact_on_livelihoods_Covid-19_final_EN_1. pdf](https://www.wiego.org/sites/default/files/resources/file/Impact_on_livelihoods_Covid-19_final_EN_1.pdf)

[4] Cf. Care is work, work is care, Report of «The future of work, labour after *Laudato si*’ project», <https://futureofwork-labourafterlaudatosi.net/>

[5] Cf. Pape François, *[Aux participants à la rencontre mondiale des mouvements populaires](#)*, 5 novembre 2016.

[6] Cf. *[A la Confédération italienne des syndicats des travailleurs \(Cisl\)](#)*, 28 juin 2017.

Pour citer l’article : <https://www.doctrine-sociale-catholique.fr//textes-complementaires-du-magistere/380-videomessage-du-pape-francois-a-l-occasion-de-la-109eme-conference-internationale-du-travail-geneve-17-juin-2021>